

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

BTK Leasing
« Ex –AIL-»
Siège Social : 11, rue Hédi Nouira 1001 Tunis

Les actionnaires de la société BTK Leasing sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 décembre 2025 à 10 heures du matin au siège de la société 11 Rue Hédi Nouira 1001, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Libération de réserves spéciales de réinvestissement dans les résultats reportés « Bénéfice disponible »
2. Affectation des résultats reportés à fin 31 décembre 2024

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

BTK LEASING
«Ex -AIL»
Siège social : 11, rue Hédi Nouira 1001 Tunis

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 26 décembre 2025.

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de reclasser les réserves spéciales de réinvestissement d'un montant de 500 000 DT dans les résultats reportés « Bénéfice disponible » représentant la partie libérée sur les fonds gérés.

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration pour l'affectation des résultats reportés comme suit :

Rubrique	Montant en TND
Résultats reportés 2024	3 026 375
Libération de fonds gérés	500 000
Nouveaux résultats reportés	3 526 375
Distribution des dividendes	3 500 000
Résultats reportés après distribution des dividendes	26 375

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des dividendes à distribuer à 1,400 dinars par action soit un montant total de 3 500 000 dinars

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la date de paiement des dividendes pour le

Cette résolution mise aux voix, a été adoptée à

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société, ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales d'enregistrement, de dépôts et de publication nécessaires.

Cette résolution mise aux voix a été adoptée à